

**GRILLES DE 6<sup>e</sup> ANNEE  
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**



①	②	③ (7)	④	⑤	⑥ (7)	⑦ (8)
---	---	----------	---	---	----------	----------

<b>Formation commune (2)</b>	13 14	14	14	14	14	14	14
Néerlandais (3) (5)	4	4	4	4	4	4	4
Mathématiques (3)	6	6	6	6	4	4	4
Sciences (3)	7	3	3	3	3	3	3
<b>Total partiel</b>	<b>30</b> <b>31</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de périodes à choisir (1)</b>	<b>2 à 4</b>	<b>6 ou 8</b>	<b>8</b>	<b>6 ou 8</b>	<b>8 ou 10</b>	<b>8 ou 10</b>	<b>8 ou 10</b>

**OPTION DE BASE (4 PERIODES) (4)**

Latin		4	Non	Non	4	Non	Non
Anglais (9)			4			4	
Allemand ou Espagnol ou Russe (9)							
Sciences économiques	Non	Non	Non	4	Non	Non	4

**ACTIVITES COMPLEMENTAIRES (2 PERIODES)**

Préparation ens. supérieur : français (6a)	Non			Non			Non
Préparation ens. supérieur : mathématiques (6b)			Non		Non	Non	Non
Anglais			Non			Non	
Histoire							
Biologie							

**CHOIX DU COURS PHILOSOPHIQUE (1)**

Sauf demande contraire formulée par le(s) responsable(s) de l'élève, le choix du cours philosophique (religion/morale/dispense) reste le même que celui de l'année scolaire précédente.

Toute demande de changement de ce choix de cours doit être introduite au moyen d'un document spécifique à remettre au secrétariat **avant le 1<sup>er</sup> juin** de l'année scolaire précédente, ou lors de toute nouvelle d'inscription.

**CHOIX DE GRILLE DE L'ÉLÈVE**

Nom :

Classe :

Prénom :

Grille :

Date, nom et signature du/des responsable(s) :

(\*) Indiquer par une croix les options de base et les activités complémentaires choisies.

# Organisation du 3<sup>e</sup> degré – 6<sup>e</sup> année – Commentaires

**RAPPEL IMPORTANT** : Le choix exprimé en 5<sup>e</sup> année engage aussi la 6<sup>e</sup> puisque notre réglementation exige que les deux dernières années soient suivies dans la même orientation, c'est-à-dire dans les mêmes options.

## COMMENTAIRES

### (1) L'horaire complet comporte 33 périodes

Il peut être de 35 périodes - dans la dominante scientifique (grille )

ou - à condition de choisir :

♦ soit le cours "Préparation à l'enseignement supérieur" ;

♦ soit au moins un cours de langue ancienne ou moderne à 4 périodes.

Dans la mesure des possibilités offertes par l'horaire (ce que nous ne pouvons garantir), ces maxima peuvent être dépassés en suivant une option ou activité comme élève libre.

### (2) Formation commune

Elle comporte 14 périodes, soit 2 périodes de religion/morale/CPC, 5 périodes de français, 2 périodes d'histoire, 2 périodes de géographie et 3 périodes d'éducation physique.

NB – Pour les élèves qui suivent la grille ①, et qui choisissent une option de base (4h) et la préparation aux études supérieures en mathématiques, le nombre d'heures d'éducation physique peut être limité à 2 périodes au lieu de 3 périodes par semaine. Le nombre total d'heures de la formation commune est dans ce cas limité à 12 périodes et le sous-total avant choix optionnel est de 29 périodes par semaine.

### (3) Formation obligatoire de niveau optionnel

Tout élève doit choisir le cours de Néerlandais, un cours de mathématique (4 ou 6 périodes) et un cours de sciences (3 ou 7 périodes).

- Sciences 7 : 2 périodes de biologie, 2 périodes de chimie et 3 périodes de physique.

- Sciences 3 : 1 période de biologie, 1 période de chimie, 1 période de physique.

### (4) Toutes les combinaisons d'Options de base à 4 périodes **ne sont pas organisables** :

- Le choix de deux options à 4 périodes comporte en principe l'Option de base Anglais.

- Toute autre combinaison dépendra des possibilités d'organisation de l'horaire.

### (5) Élèves dispensés du cours de Néerlandais :

- Ils doivent obligatoirement suivre un cours de langue moderne à 4 périodes.

- Ils ne peuvent choisir la grille .

- *Sous réserve d'approbation par l'administration*, ils peuvent choisir:

- la grille ④ avec une langue moderne à 4 périodes et une activité complémentaire à 2 périodes.

- la grille ⑥ avec deux langues modernes à 4 périodes et une activité complémentaire à 2 périodes.

### (6) Préparation à l'enseignement supérieur : (6a) complément de français ou (6b) complément de mathématiques.

### (7) Grilles ③ et ⑥ : Choisir obligatoirement une deuxième option de base, soit Allemand, soit Espagnol.

### (8) Grille ⑦ : Choisir obligatoirement une deuxième option de base à 4 périodes.

### (9) Cours de langues modernes :

Un même cours ne peut être suivi comme option de base et comme activité complémentaire.